**R.Hi.P.A - 12 et 13 MARS 2022- UNOR**

  

**BULLETIN D'INSCRIPTION** à renvoyer à : Lieutenant-colonel MIGUET et mail ARS

[miguet.jc@wanadoo.fr](mailto:miguet.jc@wanadoo.fr) et [ars-73@outlook.fr](mailto:ars-73@outlook.fr)

**NOM DE L'EQUIPE :**

(Pays, département ou région, unité ou association)

GRADE ET NOM DES MEMBRES DE L'EQUIPE :

1/...............................................................................................................................................................

2/................................................................................................................................................................

3/................................................................................................................................................................

**NOM, TELEPHONE, COURRIEL DU RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION :**

**HEURE PROBABLE D'ARRIVEE LE SAMEDI 12 mars 2022**

**A** Albertville par le train :

**HEURE PROBABLE DE DEPART LE DIMANCHE :**

Les membres des équipes effectuant le parcours s'engagent à respecter les consignes de sécurité et les modifications éventuelles de programme éditées par les organisateurs qui assureront la surveillance du parcours.

Les membres des équipes engagées renoncent à tout recours juridique ou financier contre les organisateurs de l'épreuve en cas d'accident.

Les participants certifient que leur santé permet la pratique du ski de randonnée et le séjour en haute altitude (jusqu'à 3 000 mètres), qu'ils disposent d'un matériel de ski de randonnée en bon état (chaussures, skis, peluches et couteaux) et qu'ils ont souscrit une assurance couvrant les risques d'accident liés à la pratique du ski de randonnée (Certificat médical d’aptitude de moins d’1 an fourni à l’inscription pour les personnes qui ne sont pas convoquée sous contrat ESR).

Chaque participant devra porter un sac à dos contenant un fond de sac des vêtements chauds.

Attention, l’hébergeur impose le pass sanitaire.

**FRAIS :**

Il sera perçu au moment de l’accueil des concurrents une somme par personne de 30 € (MDR sous ESR), 40 € (Sous-Off subalterne sous ESR), 50 € (Sous-Off supérieur sous ESR) et 60 € (officiers sous ESR) et les extérieurs hors ESR et autres entités étatiques , comportant le droit d'inscription au raid, un cadeau, les frais d'organisation, d’hébergement et de nourriture du samedi soir inclus au dimanche midi inclus.

**Lu et approuvé,**

**à (ville) le (date) Signature du responsable de l'équipe engagée :**